

QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET CITÉZEN ?

L'enquête publique sur le projet Citézen se tient du 27 août au 28 septembre 2018. Elle constitue une nouvelle étape essentielle pour le projet.

Après la concertation organisée d'août à septembre 2017, l'enquête publique est l'occasion d'approfondir les échanges, de vous informer sur le projet et ses incidences sur votre cadre de vie et l'environnement. Elle sera l'occasion de vous exprimer en posant vos questions et en formulant vos avis.

Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif pour s'assurer de son bon déroulement et recueillir vos avis et vos observations sur le projet. À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport sur son déroulement et formulera un avis en vue de la déclaration d'intérêt général du projet.

Le projet Citézen est présenté dans le dossier d'enquête publique. Il s'agit du document de référence de l'enquête publique. Il contient l'ensemble des caractéristiques du projet et des études ayant contribué à son élaboration.

Le dossier d'enquête publique est consultable dans les 7 mairies des communes traversées par le projet, sur le site Internet du SMiTU et sur le site de la préfecture

Pendant toute la durée de l'enquête, des permanences sont également organisées par la commission d'enquête pour recueillir vos contributions sur le projet.



LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

La concertation sur le projet Citézen s'est déroulée du 28 août au 27 septembre 2017. À l'issue de la concertation le SMiTU retient :

- ① L'opportunité du projet Citézen est confirmée, reconnue et partagée par les participants,
- ② Afin d'assurer la bonne réalisation du projet Citézen le financement et le planning de réalisation associé devront être sécurisés,
- ③ Les caractéristiques techniques et de service du projet Citézen ont également fait l'objet d'un consensus. Il est attendu que le projet Citézen garantisse la qualité de service et la fiabilité du temps de parcours et qu'il participe à l'amélioration de l'ensemble du réseau,
- ④ Les participants souhaitent une amélioration du réseau actuel Citéline. Le SMiTU, en sa qualité d'Autorité organisatrice de la mobilité durable, devra travailler en étroite collaboration avec Trans Fensch afin d'apporter prochainement des réponses,
- ⑤ Lors des étapes à venir, le SMiTU poursuivra le dialogue avec les acteurs du territoire, notamment par une démarche volontariste en matière d'accompagnement durant la phase travaux

POUR VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER

① Calendrier des permanences de la commission d'enquête

MAIRIE DE THIONVILLE

LUNDI 27 AOÛT 2018 DE 9H À 11 H
VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 DE 14 H À 17 H
Locaux des Services techniques,
40 rue du vieux collège

MAIRIE DE HAYANGE

MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 DE 10 H À 12 H
1 place de la résistance et de la déportation

MAIRIE DE FLORANGE

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 DE 15 H À 17 H
134 Grand Rue

MAIRIE DE BASSE-HAM

LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018 DE 10H À 12H
5 rue de la Mairie

MAIRIE DE YUTZ

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 DE 10 H À 12 H
107 Grand Rue

MAIRIE DE TERVILLE

MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018 DE 10 H À 12 H
Route de Verdun

MAIRIE DE SERÉMANGE-ERZANGE

LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 DE 14 H À 16 H
1 Place François Mitterrand

- ② Une mise à disposition du dossier d'enquête publique et des registres en mairie de Basse-Ham, Florange, Hayange, Serémange-Erzange, Terville, Thionville, Yutz
- ③ Un registre électronique accessible depuis le site internet du projet www.smitu.fr/citezen
- ④ Vous pouvez écrire à la mairie de Thionville rue Georges Ditsch, 57100 Thionville, à l'attention du commissaire enquêteur ou envoyer un courrier à citezen@enquetepublique.net

citézen

les lignes qui nous rapprochent



Informez-vous
et donnez
votre avis !

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 27 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 2018

smitu
THIONVILLE FENSCH

SMiTU Thionville-Fensch,
1A avenue Gabriel Lippmann, 57970 Yutz

www.smitu.fr

PARIS

smitu
THIONVILLE FENSCH

www.smitu.fr/citezen

POURQUOI LE PROJET CITÉZEN ?

Composé de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), Citézen est un projet de transport visant à faciliter les déplacements, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie des communes du périmètre du SMiTU.

1 Améliorer l'offre de transport collectif
Performantes, les deux nouvelles lignes offriront aux usagers des améliorations réelles concernant la rapidité, la ponctualité, la régularité, l'accessibilité et le confort.

2 Contribuer au développement économique et à l'attractivité du territoire
Le projet reliera les principaux équipements, bassins de vie, projets urbains futurs et centres d'activités à fort potentiel de développement. En facilitant les mobilités sur le territoire, Citézen accompagnera le développement des deux Communautés d'agglomération Portes de France – Thionville et du Val de Fensch.

3 Faciliter les déplacements transfrontaliers
Le projet permettra de faciliter les déplacements à destination du Grand-Duché du Luxembourg grâce à la création de correspondances optimisées avec les cars frontaliers, notamment au terminus de Metzange.

4 Impulser de nouvelles pratiques en matière de déplacement
Le projet Citézen a pour ambition d'encourager le changement dans les habitudes de déplacements, en favorisant un mode de transport respectueux de l'environnement. L'augmentation de l'usage des transports collectifs contribuera en parallèle à améliorer la circulation routière.

LE PORTEUR DU PROJET

Le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch (SMiTU) organise et finance les transports publics sur le périmètre des 35 communes du SMiTU. Il est le porteur de projet de Citézen.

Il a donné un mandat au groupement composé de la SODEVAM et de TRANSAMO pour conduire le projet à son compte.

CITÉZEN C'EST QUOI ?

- ① Des voies réservées aux bus pour améliorer la vitesse et la régularité des bus : Citézen empruntera, sur certaines sections, une voie dédiée et bénéficiera sur tout le tracé de la priorité aux feux.
- ② Des horaires plus larges et plus de fréquence : Citézen circulera la semaine, en soirée et le week-end à une forte fréquence et sur une amplitude horaire élevée (de 5h30 à 23h30).
- ③ Des services améliorés et plus efficaces : Les stations voyageurs seront facilement identifiables et accessibles à tous. Elles offriront une information en temps réel en station et à bord des véhicules.
- ④ Le passage d'un mode à l'autre facilité : des parkings relais seront aménagés à certains terminus, les correspondances y seront facilitées.



Exemple de BHNS / Nantes

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

Le projet Citézen sera réalisé en trois phases distinctes, étalées dans le temps, afin de s'assurer de sa bonne mise en œuvre. Les usagers du réseau Citéline bénéficieront des aménagements dédiés au Citézen au fur et à mesure de leur réalisation.

Une 1^{ère} phase : réalisation des franchissements de La Moselle et des voies ferrées et des aménagements nécessaires à la bonne circulation du Citézen (carrefours, site propre, voie d'approche, stations). Elle débutera en 2019 et se poursuivra jusqu'à la mise en service complète des deux lignes Citézen.

Une 2^{ème} phase : aménagement des futures lignes BHNS et des 3 parking-relais [P+R] d'ici 2026.

Une 3^{ème} phase : construction du centre de maintenance d'ici 2024-2025.

Les deux dernières phases feront l'objet d'études complémentaires et de procédures dédiées pour préciser leurs caractéristiques et leur localisation.

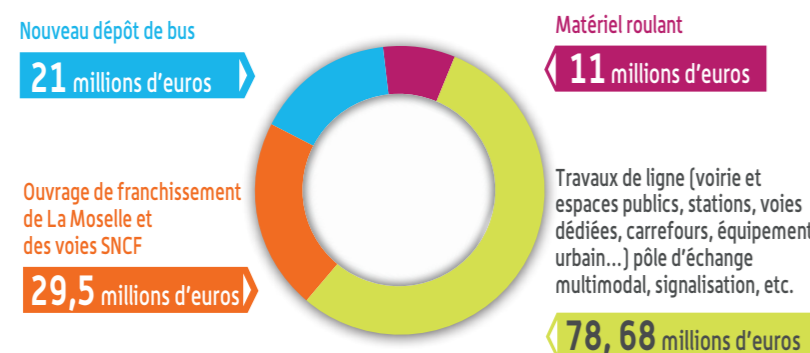


LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Le montant total du projet Citézen est de 140,18 millions d'euros HT (avec acquisition foncière).

L'ensemble des travaux sera financé par le SMiTU. Ce projet bénéficiera d'une subvention d'État de 10 millions d'euros ainsi que d'une subvention de la Région Grand Est (fond DIRIGE) à hauteur de 6,7 millions d'euros pour la phase 1 des travaux. Il pourra également bénéficier de subventions de la part de l'Union Européenne ou des collectivités territoriales.

Répartition des coûts



LES CHIFFRES CLÉS

41 000 habitants desservis autour du tracé

7 communes traversées

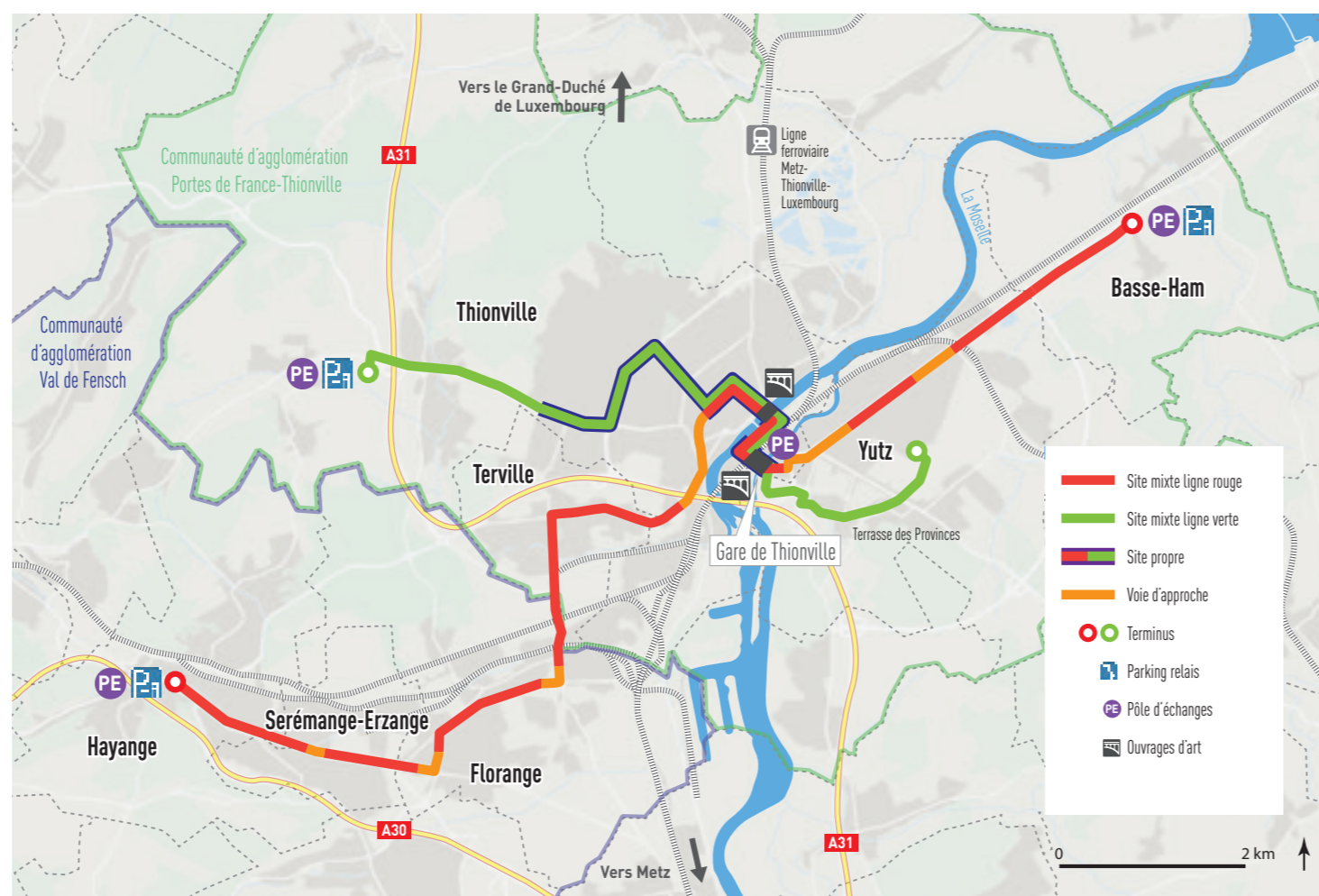
2 nouveaux ponts créés pour franchir La Moselle et les voies ferrées

3 parkings relais aménagés

32 km de lignes de bus répartis en une ligne verte et une ligne rouge

> **1 bus toutes les 10 min** en heure de pointe et toutes les 15 min en heure creuse,
> **Un service assuré** entre 5h30 et 23h30

ZOOM SUR LE PROJET CITÉZEN EN DÉTAILS



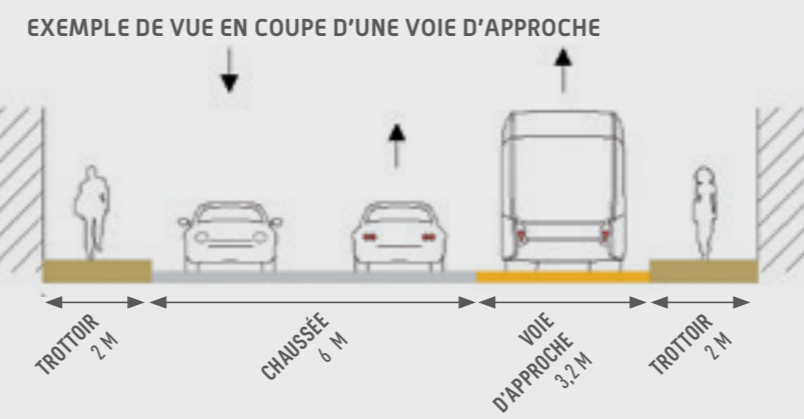
ZOOM 1

L'insertion du projet dans les voies de circulation

Le projet Citézen s'insère dans le réseau routier existant soit par des voies dédiées (voir « Le secteur en site propre »), soit par des voies d'approche, soit au sein des voies de circulation existantes.

La voie d'approche

Les voies d'approche sont des couloirs de voies en sens unique, situés en parallèle des voies de circulation. Réalisés sur des secteurs spécifiques, elles permettront au bus de ne pas perdre de temps à l'approche des carrefours notamment et ainsi garantir à l'usager une régularité



dans les temps de parcours. La longueur de ces couloirs est fixée en fonction du niveau de saturation des réseaux routiers. Ces aménagements ne nécessitent pas de réaménagement complet de l'espace public.

Les réaménagements des carrefours

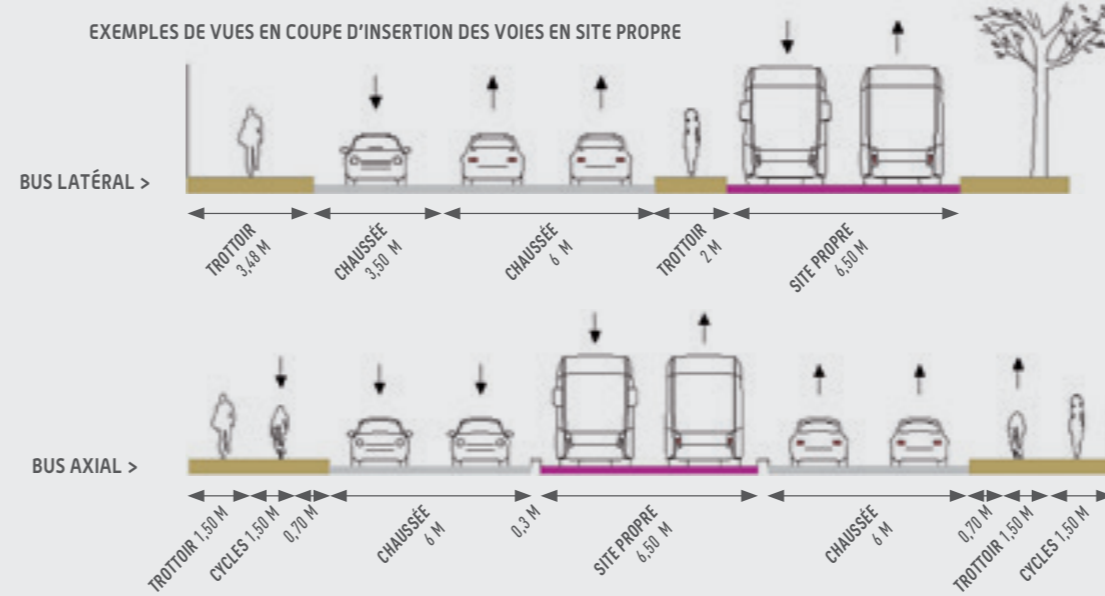
Pour faciliter l'insertion des bus dans le réseau existant et garantir vitesse et régularité aux usagers, les bus disposeront de la priorité aux carrefours. Le bus sera détecté en amont et les circulations à proximité seront arrêtées à son arrivée au carrefour.

ZOOM 2

Le secteur en site propre

La ligne verte et la ligne rouge emprunteront des secteurs en site propre. Cela consiste à réaliser des voies dédiées sur lesquelles circuleront les bus. Ces voies seront distinctes des autres voies de circulation. Dans les secteurs à forte circulation automobile, l'aménagement d'un site propre permettra de garantir des temps de transports courts et efficaces.

Ce type d'insertion nécessitera des travaux de réaménagement de l'espace public et des voiries existantes.



ZOOM 4

Les stations

Facilement identifiables, les stations seront harmonieusement intégrées à l'espace public. Elle assureront les correspondances avec le réseau de bus urbain interurbain. Accessible à tous, la majorité des stations sera équipée d'un abri, d'un mobilier de repos, d'éclairage, d'une surveillance vidéo, d'une borne d'information et d'un distributeur de titres de transport, etc.



EXEMPLE DE VUE D'UNE STATION

ZOOM 5

Les terminus

Le projet Citézen comprend 4 terminus situés aux extrémités des lignes qui permettent le retournement et l'attente des bus. 3 d'entre eux accueilleront des parkings relais facilitant ainsi les déplacements depuis des zones urbanisées situées à proximité et les correspondances avec les bus frontaliers.

ZOOM 3

Les « ouvrages d'art »

Actuellement, les ponts Schuman et des Alliées permettent de franchir La Moselle. Ces infrastructures étant saturées, le projet prévoit la création de deux ponts : le premier pour franchir les voies ferrées de la SNCF, le second pour franchir La Moselle et le canal des écluses. Ces ouvrages seront dédiés à la circulation des bus Citézen et aux modes de circulation doux avec des cheminements piétons et cyclables (et donc pas de voitures).

LA MAÎTRISE DES IMPACTS PENDANT LES TRAVAUX.

Le SMiTU sera attentif au bon déroulement du chantier afin de limiter les impacts pour les riverains, les activités économiques, la circulation, le patrimoine et le milieu naturel. Ainsi, toutes les mesures seront prises pendant toute la durée des travaux pour répondre aux besoins de tous. La réalisation des travaux sera phasée, ce qui atténuera les impacts. Des mesures spécifiques seront prises pour réduire les nuisances.

LES EFFETS DU CITÉZEN SUR LES DÉPLACEMENTS ET LE CADRE DE VIE

En 2029, plus de 20 000 voyageurs par jour sont attendus sur le Citézen. Des études ont été menées afin d'évaluer les impacts du projet. Citézen aura de nombreux effets positifs sur les habitudes de déplacement et le cadre de vie à court, moyen et long terme.

Une circulation routière apaisée

En proposant une nouvelle offre de transport performante, Citézen favorisera l'utilisation des transports en commun. Parallèlement, il proposera une réelle alternative à l'usage de la voiture et améliorera la circulation routière. Il permettra de désengorger le centre-ville de Thionville et des autres communes qui doivent relier les zones d'activités ou le Grand-Duché de Luxembourg aux heures de pointe. Le projet s'accompagnera de modifications ponctuelles et ciblées du réseau routier afin d'assurer une bonne vitesse commerciale, un service régulier et un accès facilité aux stations. Le projet conduira à certains endroits à des changements de la configuration

des places de parking mais l'offre globale de stationnement sur tout le tracé restera inchangée.

Un réseau de bus réorganisé pour une desserte locale renforcée

Le réseau de bus actuel sera réorganisé et amélioré afin d'offrir des correspondances optimales avec les deux lignes du Citézen. Les arrêts des lignes existantes, situés sur le tracé, seront transformés en stations pour le projet Citézen. Le projet Citézen et la réorganisation du réseau de bus Trans Fensch offriront un gain de temps pour les usagers actuels et futurs des transports en commun.

Une diminution des nuisances et des accidents

Les études montrent que Citézen contribuera globalement à

l'amélioration à court et long terme de la qualité de l'air et à l'environnement sonore des secteurs traversés dans la mesure où le projet participe à la réduction globale de trafic. La mise en place d'un système de transport en commun en site propre permettra également de limiter le nombre d'accidents.

Un cadre de vie amélioré

Le projet Citézen participera à requalifier l'espace public et offrira des circulations douces plus nombreuses et sécurisées pour les piétons et les cyclistes aux abords du Citézen. Des espaces verts et arborés seront aménagés le long du tracé et contribueront à l'embellissement et au renouvellement du cadre de vie.

Utilisation d'engins respectant la réglementation en vigueur en matière d'émissions sonores,

Mise en place d'un plan de circulation adapté pour assurer la continuité de la desserte depuis la place de Luxembourg,

Réalisation d'une mission de coordination environnementale du chantier,

Déploiement d'un dispositif d'information pendant toute la durée des travaux.